

DECLARATION LIMINAIRE CTPD du 07/06/2007

Monsieur le Président-Directeur

Monsieur le Président-Directeur, Mesdames et Messieurs membres du Comité Technique Paritaire Départemental (CTPD) de la Haute-Loire, nous allons tenir aujourd'hui une réunion que certains vont peut-être, emportés par leur enthousiasme légendaire, estampiller historique. En effet voilà bientôt 8 longs mois que nous n'avons plus aucun échange officiel.

Cette situation fortement préjudiciable aux intérêts des agents est le fait exclusif de tous les responsables du plus haut niveau national jusqu'à un petit niveau local. En effet, alors que notre Directeur Général (DG) M. Parent doit, instamment, rendre un rapport sur le dialogue social, alors qu'une charte sur le sujet a été mise en place fin 2004, notre DG, par son attitude méprisante envers les représentants nationaux des personnels, a réussi le tour de force d'obliger toutes les Organisations Syndicales (OS) de la DGI à boycotter toutes les réunions paritaires ou informelles du plus haut au plus bas niveau, là aussi.. Bien sûr, devant ce constat indiscutable il a le 8 février décidé de proposer l'ouverture de véritables négociations sur quatre thèmes, les règles de gestion, les régimes indemnitaires, les conditions de travail, les emplois. Bien que ces réunions aient commencé, la base trouve que les premières avancées concrètes traînent en longueur. Dernièrement, le 4 Juin exactement, lors d'une réunion dite de concertation l'attitude négative de la DG a contraint la délégation du SNADGI-CGT à claquer la porte. Nous vous prévenons que si notre direction générale persiste dans cette attitude nous n'hésiterons pas à en tirer toutes les conséquences aussi bien au niveau national que local. Et ceci Monsieur le Directeur présentement Président n'est pas une simple posture. Entendez le, et dites le bien à vos chers supérieurs. Nous aussi au SNADGI-CGT nous sommes loyaux envers nos mandants. Vous êtes souvent aux avant postes au niveau national, alors sachez qu'aujourd'hui face aux nombreuses impostures que nous infligent tous nos responsables, tous les éléments sont réunis pour une réaction radicale. Vous connaissez bien le SNADGI-CGT 43, vous savez donc qu'il n'a pas pour habitude de gesticuler pour faire l'intéressant, alors entendez le bien et faites bien suivre.. Toutefois le SNADGI-CGT 43, conscient et respectueux des engagements qu'il prend devant ses mandants et plus largement envers tous les agents de la Haute-Loire, conscient de ses responsabilités en terme de défense d'un véritable service public de qualité et de proximité en zone rurale, conscient de ses responsabilités envers tous les usagers/citoyens a décidé de participer au comité technique paritaire que M. le Directeur de la DSF 43 a convoqué ce jour. Pourquoi faire ? Là est la question.

Peut-être devrait-on, enfin touchés par un pragmatisme à priori d'époque, vous demander M. le Président-Directeur, que faut-il penser de telle ou telle chose que vous avez consciencieusement préparée dans l'intérêt supérieur de la fonction publique et de l'agent, que faut-il dire sur tel ou tel sujet professionnel d'actualité et surtout où faut-il signer pour vous être agréable. Bien que nous sachions en tant qu'agent d'exécution, qu'avant tout, nous n'avons pas à penser, par définition c'est vous qui vous chargez de cette tâche ingrate, nous constatons simplement que malgré l'inconscience flagrante de ces pseudo défenseurs d'un service public de qualité qui affirment de plus défendre les intérêts de leurs mandants, vous vous muez en véritable gardien du temple en démontrant une loyauté jamais prise en défaut. Vous avez, dès lors, seul, dirigé notre direction départementale de main de maître, n'hésitant à aucun moment et face à aucune contestation de mauvais goût su prendre des décisions très claires. Rapidement, qu'avez vous à votre tableau de chasse depuis ce triste CTPD du 24 Octobre 2006. D'abord un passage en force remarqué lors du CTPD emplois de mi décembre 2006. Malgré un envahissement massif d'une immense majorité de vos protégés, relayé sur les sites excentrés par leurs collègues solidaires de ce mouvement d'humeur, malgré la pugnacité des représentants des personnels emmenés par un SNADGI 43 responsable, vous avez unilatéralement entériné la suppression de 7 nouveaux emplois dont un cadre A à l'ICE d'Yssingeaux et un cadre B géo à Brioude. Le premier vous aviez promis de le conserver lors d'un précédent CTPD et le deuxième vous aviez aussi affirmé que vous le conserveriez au CTPD du 24/10/2006 d'autant que la DG s'était engagée à ne supprimer aucun emploi de géo en 2007 à la DGI. Voilà un bel exemple de loyauté partagée. La DG a menti aux géomètres et vous nous avez aussi menti. Alors les 4 emplois, façon TSM, où sont ils ? Dès le départ nous avons affirmé que c'était un tour de magie, pourtant nous ne sommes pas au cirque. A moins que ce soit cela le fameux gagnant/gagnant !

Entre temps vous avez organisé des réunions, dites de travail ou informelles, pour mouiller les agents concernés par des évolutions de missions ou de structures comme par exemple CDI/CDIF. Ces rencontres, verrouillées à l'avance et excluant de fait tout représentant des personnels, vous servent d'alibi pour affirmer que les agents *serins* comme vous aimez à le dire sont d'accord avec vous. Vous poussez même le bouchon en sortant votre Flash Info 43 de Février en titrant « **Réunion informelle de travail avec les représentants des personnels** ». Là vous faites fort dans la désinformation. Simplement il serait honnête tout simplement de lister le ou les présents lors de ces transparentes réunions au sommet. Une précision le 16 février le SNADGI-CGT 43 n'était évidemment pas présent, puisque c'était en pleine période de boycott... respecté au plan national entre autre par le SNADGI-CGT, le SNUI, la CFDT, l'UNSA... Ce tête à tête ne grandit aucun des participants...

Dernièrement notre Délégué Interrégional est venu ici. Il a souhaité nous rencontrer. Il faut savoir que notre collègue est le représentant du directeur Général, il a entre autre une mission de relais, car il participe au comité de direction et aux réunions stratégiques organisées par l'administration centrale. A ce titre il est à même d'entendre les revendications et les inquiétudes des agents. Fidèle à nos engagements nous en avons profité pour informer les usagers, nombreux pour cause de campagne IR, les médias quant au devenir de nos missions et plus largement la place des services publics sur notre territoire. Après une première prise de contact franche et directe sur les marches de l'HDI du Puy en Velay, l'équipe de responsables emmenée par M. Lézac a essayé de prendre le pouls des secteurs d'assiette avant de recevoir les représentants des personnels du SNADGI-CGT 43. Souhaitant un dialogue franc et direct M. Lézac a dû être comblé. En effet ; sur les sujets tels les restructurations, les suppressions d'emplois, le pouvoir d'achat ou les conditions de travail, les échanges ont été fermes, mais courtois, comme il se doit. Nous voulons souligner aujourd'hui un des points essentiels évoqués lors de cette audience, en précisant que tous les autres étaient aussi très importants. Néanmoins la concertation et le dialogue, bien au delà des apparences ou de la simple posture doivent primer lors des restructurations, fusions et autres 'joyeusetés' générées par les évolutions récentes ou à venir. Il nous a été agréable d'entendre notre Délégué Interrégional insister sur la possibilité en local de négocier lors de la mise en place d'une nouvelle organisation des services ou des structures. Si la décision, prise au niveau national, d'aboutir à une nouvelle répartition des tâches ne peut être remise en cause, il est possible en local de décider de la date d'effet, des moyens en personnels et aussi des conditions d'installation. Cela nous confirme, encore une fois, que le SNADGI-CGT 43, loin d'être irresponsable, remplit parfaitement son rôle lorsqu'il appelle les personnels à rendre visite au CTPD sur le SDOS 43 de décembre 2005 pour suggérer fermement à notre Directeur de revoir sa copie. Résultats la mise en place de CDI/CDIF a été reculée ici de septembre 2006 à décembre 2007. La mise en place d'un pôle ICE au Puy en Velay, au détriment d'Yssingeaux et de Brioude a été aménagée, car plutôt que d'être géographique, le pôle n'est que dédié !!! Traduction les 6 postes qui initialement auraient été transférés au PUY sont restés sur place, même si un IDEP chapeaute tout cela de la ville centre. Ces exemples démontrent par eux mêmes que l'équipe de Direction doit développer et encourager le dialogue et la concertation avec les agents et surtout leurs représentants qui sont rompus à ces subtilités et qui ont peu de prise à la pression, voire à l'intimidation. C'est pourquoi lorsque notre Directeur a voulu prendre pour exemple CDI/CDIF, en soulignant les groupes de travail, nous lui avons simplement demandé qui a participé au dernier. Nous lui avons rappelé que les agents l'avaient boycotté, produisant de plus une pétition, signée par pratiquement tous, qui dénonçait le manque de concertation. Nous vous rappelons que lors d'un précédent CTPD, nous avons fermement affirmé que la très grande majorité des agents dans toute la France souhaitait la formule C, qui privilégie un secteur foncier propre au sein du CDI, C'est une réalité même si curieusement certains affirment le contraire. Alors aujourd'hui M. le Président-Directeur, allez vous nous annoncer enfin un véritable dialogue et de véritables négociations chaque fois que le sujet l'imposera. Nous attendons votre réponse, mais évitez de nous dire que pour négocier il faut être plusieurs, soyons sérieux même si vous pensez avoir toutes les cartes en main. Nous, nous aurons toujours notre conscience. Nous sommes loyaux, mais pas forcément soumis.

Dans ce contexte, nous sommes fiers de dénoncer fermement ce **scandaleux Pacte Junior** qui encourage l'exploitation de notre jeunesse en y instillant même des germes supplémentaires de pression.

Concernant les restructurations, plus que des aménagements, les agents attendent une amélioration des conditions de travail au travers d'une réflexion sur les réformes avec notamment l'arrêt du travail en plateau. La souffrance au travail se multiplie, même si la hiérarchie refuse de le voir, et nombre de CHS se sont emparés de ce problème. Là aussi les représentants du SNADGI-CGT 43 y prennent toute leur place, vous pouvez en témoigner. Un mot sur **l'emploi**, le CTPC du 14 mai 2007 qui normalement était un élément de la négociation n'a donné comme d'habitude aucune visibilité sur le bilan de la mise en œuvre de la politique « lolfienne » des emplois pour 2006. A son image, vous ne nous avez encore donné aucune possibilité pour décrypter cette mixtiture asymétrique. Pourtant lors de nombreux CTPD vous l'avez promis fermement avec même le soutien de certains de vos amis, mais c'est vrai les promesses n'engagent que ceux qui...

Le SNADGI-CGT a toutefois vigoureusement dénoncé l'absence de transparence sur les éléments budgétaires concrétisée par le fait que seulement une demi- page est consacrée dans les documents préparatoires à l'exercice de la Lolf à la DGI. Encore faut-il souligner que l'essentiel est limité à l'énoncé des modes de fonctionnement du système.

Sur les **règles de gestion** Les échanges ont permis de dégager deux thèmes susceptibles de faire l'objet de négociations et identifiés en ces termes :

-Réforme de la notation : bilan et conséquences,

-Promotion interne.

Par contre, l'administration se refuse de fait à la négociation sur la question de la règle de l'ancienneté appliquée aux affectations locales au prétexte que cette négociation ne saurait avoir d'effet « rétroactif » pour l'année 2007. Elle se dit prête à discuter, mais seulement pour l'avenir et dans l'optique d'une validation de ses décisions sur la base d'une observation du mouvement 2007. Elle considère que la campagne de mutation étant engagée, elle ne saurait revenir sur les règles qu'elle a édictées, unilatéralement, pour cette année. Vous avez probablement la même position que nous contestons, car cela exclut de fait du champ de la négociation une question qui constitue pourtant un sujet majeur du conflit entre les personnels et la DGI . Ce refus de discuter sur ce sujet est pour nous révélateur quant à la volonté réelle de la part de la DG d'engager une véritable négociation. Nous vous rappelons que **les altiligériens ont à près de 60% boycotté l'entretien d'évaluation**. Cela est une réalité. Une pétition, que nous avons donnée à notre Délégué Interrégional, sur le maintien des affectations locales sur le principe de l'ancienneté a recueilli 116 signatures sur 138 agents présents.

Comme vous le savez, la Haute-Loire fait toujours partie de la région Auvergne. De ce fait, dit-on, ces habitats ont l'épiderme sensible lorsque l'on parle gros sous. Actuellement notre Direction Générale a chargé ses plus proches collaborateurs jusqu'à son plus haut représentant local, de matraquer genre bourrage de crâne, que les agents de notre ministère sont grassement payés par rapport aux autres !!! Joli argumentaire, Monsieur le Président, en effet tenter de culpabiliser ses propres collaborateurs pour les convaincre que ce sont des nantis et qu'ils seraient carrément de égoïstes s'ils persistaient à demander leur juste dû est très glorieux. Un détail est tout de même choquant, pourquoi ces mêmes agents aux grades supérieurs ont ils été tous augmentés de manière très sensible depuis 2003, au travers d'abondement conséquent de points NBI. Les mêmes tambourinent qu'un fonctionnaire doit être loyal et obéir sans broncher, ce que nous traduisons par être soumis et ce que certains transforment en achetés. On peut effectivement se poser la question. Nous, nous revendiquons un abondement immédiat de points NBI pour tous les agents subissant ou ayant subi des restructurations, de 40 points pour le cadre C à 20 points pour les A. Nous n'admettons pas la tentative d'achat des personnels les plus humbles à coup de primes aléatoires assises sur la soumission ou autre curiosité dans la Fonction Publique non marchande, la productivité ou le rendement !!

Un sujet très sérieux, mais qui peut prêter à sourire c'est celui sur **AGORA**. Longtemps la DGI a affirmé que seul le pointage sur son ordinateur personnel était possible avec cette application sournoise. Les OS ont alors entrepris un combat difficile avec les agents et soudainement au bout de 2 ans, au sortir de l'été, il était enfin possible de conserver la pointeuse centrale. En local nombreux étaient les responsables qui critiquaient les agents indisciplinés et leurs représentants irresponsables. Dès Novembre 2005 une formation soft, style CDROM, était mise en place pour utilisation de cette application dès le 9 janvier 2006. Après plusieurs reports cahin-caha on essaie de s'en servir pour la gestion des congés par exemple. C'est pas extraordinaire et il vaut mieux suivre manuellement. Pour le reste malgré les encouragements directs et soutenus de certains membres de l'équipe de Direction pour que des agents pris par des occupations autres que professionnelles les rentrent enfin dans la machine, la chose est loin de fonctionner normalement. Nous ne parlerons pas du remboursement des frais professionnels, un vrai gag encouragé et orchestré par les plus hauts responsables qui ne manquent pas d'idées pour gommer ce fiasco jusqu'à aujourd'hui. Alors imaginez lorsque ce machin va maltraiter nos fiches de paye. Bien sûr l'agent lambda souffrira moins des dérapages que le responsable grassement rémunéré pour sa loyauté et qui aura poussé tant qu'il aura pu la machine qui le broiera peut-être. C'est peut être cela le don de soi. A ceci se rajoutent, les anomalies de la fée Agora où en matière de mutations, dans certains cas les enfants n'étaient pas pris en charge, sachant que cela pouvait modifier le rang de classement et donc influencer le mouvement de mutations. Nos camarades du Loir et Cher ont d'ailleurs conclu avec humour que: « ce ne sont pas les agents qui ne veulent pas d'Agora, c'est Agora qui ne veut pas d'eux ».

Peut-être en questions diverses allez vous nous entretenir de l'avenir de la FI. Probablement aussi radieux que le Cadastre ou que les Hypothèques, sachant que pour ces dernières, même le poste de cadre C qui devrait être conservé pour servir le café au dernier agent maintenu dans cette mission couronnant les plus brillantes carrières, c'est à dire le Conservateur, n'est pas assuré. Croyez tout de même que nous ferons l'impossible pour sauver ce pauvre C, d'autant qu'on ne peut humainement accepter d'isoler un être, en l'occurrence Conservateur, qui s'est probablement sacrifié toute sa vie au champ professionnel en démontrant une loyauté totale. Il n'y a pas que l'argent qui compte. Tout le monde en a conscience et cette situation le démontre..

Les sujets abordés précédemment ne sont malheureusement que des exemples, le CSP à distance, l'accueil commun à Brioude, le devenir de l'enregistrement, la fusion absorption entre la DGI et la DGCP, le statut des fonctionnaires, le pouvoir d'achat des agents les plus humbles, les suppressions de postes mériteraient eux aussi d'être traités autrement que sous des aspects strictement financiers ou idéologiques. La notion même de service public non marchand devrait être plus souvent expliquée pour une réelle égalité entre tous les citoyens/usagers. Pour ce qui est du bicentenaire du Cadastre vous nous tenez au courant. Nous sommes capables de venir nombreux. Alors prévoyez ce qu'il faut même si la gestion Lolfienne risque de trinquer un peu.... On a pas tous les jours 200 ans.